

VILLE DE CHATELAILLON-PLAGE
Charente-Maritime

COMPTE RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 07 juillet 2025

(Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du CGCT)

La convocation du Conseil municipal a été faite le 01 juillet 2025.

PRESENTS : Stéphane VILLAIN - Régis LEBAS - Lynda BEAUJEAN - Thierry COULON - David LABICHE – Muriel GILLIUM - Morgan MOREAU - Jean-Luc STAUB - Pascal MONNET - Céline VIRLOGEUX - Nicolas TREILLARD - Guillaume LHERITIER - Nathalie OGIER - Valentine GÉNITEAU - Thi DUONG - Laurent MULLON - Laurent MARIEN - Carine COLLEDGE - Candy DION - Philippe de LAPORTE.

ABSENTS ET REPRÉSENTÉS : Nathalie MARTIN par Morgan MOREAU - Guillem TEXIER par Jean-Luc STAUB - Valérie DELARUE par Thierry COULON – Manuel DOMINÉ par Stéphane VILLAIN - Stéphanie MORINIERE par David LABICHE - Cynthia VASSORT par Muriel GILLIUM - Marie MOUFFOKES par Lynda BEAUJEAN - Christine COUSIN par Philippe de LAPORTE.

ABSENTS : Jean-Luc BULET

Secrétaire de séance : Valentine GENITEAU

Stéphane VILLAIN ouvre la séance en faisant un rappel sur les festivités de la commune et notamment Châtel en Fête qui a connu un véritable succès pendant les 3 jours. Il remercie les présidents de quartiers ainsi que toutes les personnes et les agents qui œuvrent dans l'ombre à la réussite de cet évènement.

Puis il laisse la parole à Jean-Christophe MERCORELLI dans le cadre du reclassement de la commune en station de tourisme pour une durée de 12 ans, soit jusqu'en 2037. Ce dernier, retrace tout l'historique de la commune depuis le début du 20^{ème} siècle, son évolution et les critères à remplir afin de pouvoir conserver ce classement.

Stéphane VILLAIN donne ensuite la parole à Maxime VIOLLET et Stéphane CAILLAUD pour présenter le rapport annuel dans le cadre du Contrat de Performance Energétique. A ce jour, 75 % des luminaires sont équipés de LED, ce qui permet de réaliser des économies conséquentes sur les consommations d'éclairage public. Ces économies ont également été favorisées par les extinctions nocturnes de certains secteurs. Enfin, ils précisent que le système LUXIOM CITOYEN sera étendu à de nouveaux secteurs en fin d'année.

Stéphane VILLAIN procède à l'appel des élus et fait approuver le compte-rendu du Conseil municipal du 03 juin 2025.

1-RECRUTEMENT D'AGENTS LORS D'ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE

Code nomenclature : 4.4.1.

Le Conseil municipal unanime autorise le Maire à :

- Conclure les contrats d'engagements ;
- Inscrire les crédits correspondants au budget ;
- Recourir au renouvellement des contrats si les besoins le justifiaient.

2-PARCELLE AP22 - 9 CHEMIN DES CORDEES - APPROBATION DE VENTE PAR L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NOUVELLE AQUITAINE

Code nomenclature 3-2-1

A l'unanimité, le Conseil municipal :

- Approuve la vente au prix de 1 296 667€ de la parcelle AP22 par l'EPF à la Société Bouygues Immobilier ;
- Approuve l'avenant n°4 à la convention afin de fixer les conditions d'octroi d'une minoration EPFNA sur ses fonds propres.

3- ESPACE BEAUSEJOUR – TARIFICATION DE LA PROGRAMMATION CULTURELLE 2025/2026

DATE	HEURE	SPECTACLE	PLEIN TARIF	TARIF REDUIT
SEPTEMBRE 2025				
Mardi 30 septembre 2025	14h30	CINE-CONFERENCE : Le Japon	10,00 €	5,00 €
OCTOBRE 2025				
Samedi 18 octobre 2025	20h30	THEATRE : The Loop	35,00 €	33,00 €
NOVEMBRE 2025				
Mardi 4 novembre 2025	14h30	CINE-CONFERENCE : Dans les forêts	10,00 €	5,00 €
Samedi 22 novembre 2025	20h30	HUMOUR : Nora Hamzawi	35,00 €	33,00 €
Vendredi 28 novembre 2025	20h30	JAZZ: Lady Va et Cat Lee King	nc	nc
DECEMBRE 2025				
Mardi 2 décembre 2025	14h30	CINE-CONFERENCE : Le chemin de Stevenson	10,00 €	5,00 €
Dimanche 7 décembre 2025	15h00	JEUNE PUBLIC : Lison, Léon et la grotte enchantée	10,00 €	10,00 €
JANVIER 2026				
Mardi 13 janvier 2026	14h30	CINE-CONFERENCE : Le Sénégal	10,00 €	5,00 €
Samedi 24 janvier 2026	20h30	THEATRE : Les marchands d'étoiles	35,00 €	33,00 €
FEBVRIER 2026				
Mardi 3 février 2026	14h30	CINE-CONFERENCE : Les Antilles	10,00 €	5,00 €
Vendredi 27 février 2026	20h30	HUMOUR : Berengère Krief - Sexe	35,00 €	33,00 €
MARS 2026				
Mardi 3 mars 2026	14h30	CINE CONFERENCE: Villes sacrées	10,00 €	5,00 €
Samedi 7 mars 2026	19h30	THEATRE : soirée théâtrale du Pertuis d'Antioche "La Mansarde" et "Les Calamités"	15,00 €	15,00 €
Mardi 24 mars 2026	14h30	CINE CONFERENCE: Circ'Artique	10,00 €	5,00 €
Samedi 28 mars 2026	20h30	MUSIQUE CLASSIQUE : Orchestre de chambre Nouvelle-Aquitaine	22,00 €	20,00 €
AVRIL 2026				
Dimanche 12 avril 2026	15h	JEUNE PUBLIC : Ca cartonne	10,00 €	10,00 €
Samedi 25 avril 2026	20h30	THEATRE: Palifettes	35,00 €	33,00 €
MAI 2026				
Mardi 19 mai 2026	14h30	CINE CONFERENCE: Le Maroc	10,00 €	5,00 €
Samedi 30 mai 2026	20h30	HUMOUR : Thomas Marty	30,00 €	28,00 €
JUIN 2026				
Samedi 6 juin 2026	20h30	MUSIQUE CLASSIQUE : Orchestre d'harmonie de Châteaillon-Plage	10,00 €	8,00 €
Mardi 9 juin 2026	14h30	CINE-CONFERENCE : La Colombie	10,00 €	5,00 €

A l'unanimité, le Conseil municipal valide la programmation et la tarification de la saison culturelle 2025/2026 de la Scène de Beausejour.

4-ESPACE BEAUSEJOUR – CONTRATS DE CESSION – SAISON CULTURELLE SCENE DE BEAUSEJOUR 2025/2026

Code nomenclature : 9.1.1

Un tableau récapitulatif précisant l'intitulé des spectacles, la date de représentation, le contractant, le montant du spectacle (HT et TTC) ainsi que les contrats de cession sont présentés en annexe de la présente délibération.

DATE	HEURE	SPECTACLE	Transport inclus ou non dans le prix de cession	PRODUCTION/CONTRACTANT	Taux TVA Billetterie	MONTANT HT	MONTANT TTC
OCTOBRE 2025							
Samedi 18 octobre 2025	20h30	THEATRE : The Loop	inclus	LES BELIERS EN TOURNEE	5,50%	11 000,00 €	11 605,00 €
NOVEMBRE 2025							
Samedi 22 novembre 2025	20h30	HUMOUR : Nora Hamzawi	non inclus	JEAN-PHILIPPE BOUCHARD PRODUCTIONS	2,10%	10 000,00 €	10 550,00 €
Vendredi 28 novembre 2025	20h30	JAZZ: Lady Va et Cat Lee King		CLASSIC JAZZ CLUB	billetterie ext.	0,00 €	0,00 €
DECEMBRE 2025							
Dimanche 7 décembre 2025	15h00	JEUNE PUBLIC : Lison, Léon et la grotte enchantée	inclus	LA PAJA PRODUCTION	5,50%	2 700,00 €	2 848,50 €
JANVIER 2026							
Samedi 24 janvier 2026	20h30	THEATRE : Les marchands d'étoiles	non inclus	PRODUCTION DU MATIN	5,50%	9 500,00 €	10 022,50 €
FEVRIER 2026							
Vendredi 27 février 2026	20h30	HUMOUR : Berengère Krief - Sexe	non inclus	ALKEMIA DIFFUSION	2,10%	9 000,00 €	9 495,00 €
MARS 2026							
Samedi 7 mars 2026	19h30	THEATRE : soirée théâtrale du Pertuis d'Antioche "La Mansarde" et "Les Calamités"		ASSOCIATION DU PERTUIS D'ANTIOCHE	2,10%	0,00 €	0,00 €
Samedi 28 mars 2026	20h30	MUSIQUE CLASSIQUE : Orchestre de chambre Nouvelle-Aquitaine		ASSOCIATION ORCHESTRE DE CHAMBRE NOUVELLE-AQUITAINE	2,10%	8 000,00 €	8 000,00 €
AVRIL 2026							
Dimanche 12 avril 2026	15h	JEUNE PUBLIC : ça cartonne	transport inclus	GREEN PISTE RECORDS	5,50%	2 000,00 €	2 110,00 €
Samedi 25 avril 2026	20h30	THEATRE: Paillettes	inclus	LES LUCIOLES	2,10%	9 900,00 €	10 444,50 €
MAI 2026							
Samedi 30 mai 2026	20h30	HUMOUR : Thomas Marty	non inclus	JEAN-PHILIPPE BOUCHARD PRODUCTIONS	2,10%	7 000,00 €	7 385,00 €
JUIN 2026							
Samedi 6 juin 2026	20h30	MUSIQUE CLASSIQUE : Orchestre d'harmonie de Châtaillonn-Plage		ASSOCIATION ORCHESTRE D'HARMONIE DE CHATELAILLON-PLAGE	2,10%	0,00 €	0,00 €

A l'unanimité, le Conseil municipal valide les contrats de cession de droits de représentation de la saison culturelle 2025-2026.

5-ESPACE BEAUSEJOUR – CONVENTION CINE-CONFERENCES « ALTAIR CONFERENCES »

Code nomenclature : 9.1.1

Dans le cadre de sa programmation 2025-2026, la Scène de BEAUSEJOUR accueille 6 conférences avec projection des films sous le label « ALTAIR CONFERENCES ».

Les séances sont organisées aux dates suivantes :

Date	Horaire	Sujet
30 septembre 2025	14H30	LE JAPON – Philippe Soreil
4 novembre 2025	14H30	DANS LES FORETS – Elise Blanchard
2 décembre 2025	14H30	LE CHEMIN DE STEVENSON – Philippe Jacq

13 janvier 2026	14H30	LE SENEGAL – Marc Temmerman
3 mars 2026	14H30	VILLES SACREES - Jamel Balhi
24 mars 2026	14H30	CIRC'ARTIQUE - Luc Denoyer

Ces projections doivent faire l'objet d'une convention regroupant les différentes modalités de chaque partie.

A l'unanimité, le Conseil municipal valide cette convention.

6-ESPACE BEAUSEJOUR – CONVENTION CINE-CONFERENCE – LILIAN VEZIN

Code nomenclature : 9.1.1

Dans le cadre de sa programmation 2025-2026, la Scène de BEAUSEJOUR accueillera une ciné-conférence de Lilian Vezin, conférencier pour le label « Images du monde ».

- Mardi 9 juin 2026 à 14 h 30, sur le thème « La Colombie », animée par Monsieur Lilian VEZIN.

Le coût de la prestation est de 420 € TTC.

A l'unanimité, le Conseil municipal valide cette convention.

7-ESPACE BEAUSEJOUR – CONVENTIONS CINE-CONFERENCES – IMAGES DU MONDE

Code nomenclature : 9.1.1

Dans le cadre de sa programmation 2025-2026, la Scène de BEAUSEJOUR accueillera deux ciné-conférences de monsieur Claude PORET, conférencier pour le label « Images du monde ».

- Mardi 3 février 2026 à 14 h 30, sur le thème « Les Antilles »
- Mardi 19 mai 2026 à 14 h 30, sur le thème « Le Maroc »

Le coût de la prestation est de 450 € TTC par ciné-conférence.

A l'unanimité, le Conseil municipal valide cette convention.

8-ESPACE BEAUSEJOUR – CONVENTION DE MISE EN PLACE D'UN ACCORD DE VENTE ENTRE LE RESEAU FRANCE BILLET ET LA SCENE DE BEAUSEJOUR

Code nomenclature : 9.1.1

Dans le cadre de sa programmation 2025/2026, la Scène de Beauséjour souhaite renouveler son accord de vente avec le réseau France Billet pour optimiser ses ventes de spectacles.

Le principe est d'allouer un certain nombre de places par spectacle au réseau France Billet pour les vendre en ligne sur leurs sites internet partenaires (FNAC, www.fnac.com, www.francebillet.com, Géant, Magasins U, Intermarché).

A l'unanimité, le Conseil municipal valide la convention de renouvellement de l'accord de vente entre le réseau France Billet et la Scène de Beauséjour.

9-ESPACE BEAUSEJOUR – CONVENTION DE MISE EN PLACE D’UN ACCORD DE VENTE ENTRE LE RESEAU TICKETNET ET LA SCENE DE BEAUSEJOUR

Code nomenclature : 9.1.1

Dans le cadre de sa programmation 2025/2026, la Scène de Beauséjour souhaite renouveler un accord de vente avec le réseau national Ticketmaster/Ticketnet pour optimiser ses ventes de spectacles et ciné-conférences.

Le principe est d’allouer un certain nombre de places par spectacle et ciné conférences au réseau Ticketmaster pour les vendre en ligne sur leur site internet et dans les grandes enseignes de distribution (Carrefour, Leclerc, Auchan, Cultura...).

A l’unanimité, le Conseil municipal valide la convention formalisant l’accord de vente entre le réseau Ticketnet et la Scène de Beauséjour.

10-MARCHÉ DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION D’UN COMPLEXE SPORTIF : AVENANT N° 5 AU LOT 2.1 « TERRASSEMENT, ASSAINISSEMENT, VOIRIE »

Code nomenclature : 1.1.25

A l’unanimité, le Conseil municipal :

- Valide l’avenants n°5 proposé pour un montant total de 16 584,65 € HT (19 901,58 € TTC), et représentant une augmentation de 1,2 % du montant initial du lot 2.1 du marché ;
- Autorise le Maire à signer l’avenant n°5 au lot 2.1 « Terrassement, Assainissement, Voirie ».

11- MARCHÉ DE TRAVAUX COURANTS D’AMENAGEMENT ET DE GROSSES REPARATIONS DE LA VOIRIE COMMUNALE (2025-2029) – CHOIX DES DEUX TITULAIRES

Code nomenclature : 1.1.19

Les résultats de l’analyse des offres ont été présentés à la Commission d’Appel d’Offre lors de sa réunion du 1^{er} juillet 2025. Après en avoir pris connaissance, la CAO a décidé de suivre le classement des offres établi dans le cadre de l’analyse et propose d’attribuer le marché aux deux titulaires suivants :

- 1er titulaire : COLAS France
Etablissement de La Rochelle – Ile de Ré
CS 50002 – 2 rue de Volta
17139 DOMPIERRE SUR MER
SIRET : 329 338 883 01938
- 2ème titulaire : EIFFAGE Route Sud-Ouest
Etablissement Poitou-Charentes Limousin
ZAC de Belle Aire Nord
Rue Christophe COLOMB
17441 AYTRE Cedex
SIRET : 399 307 370 00219

A l’unanimité, le Conseil municipal approuve la proposition de la CAO et :

- Attribue le présent accord-cadre aux entreprises COLAS France et EIFFAGE Route Sud-Ouest PCL, respectivement 1^{er} et 2^{ème} titulaire, pour une durée de 4 ans ;
- Autorise le Maire à signer le marché avec les deux titulaires ainsi que tous documents s’y rattachant ;
- Autorise le Maire à notifier le marché aux deux titulaires.

12-AMENAGEMENT DU PARC DE LA FALAISE –MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE - AVENANT N°1

Nomenclature : 1.1.25

La commission d'appel d'offres, dûment convoquée et réunie le mercredi 25 juin 2025 a émis un avis favorable à la passation du présent avenant n°1 au marché, sans incidence financière.

Le Conseil municipal unanime :

- Approuve l'avis de la Commission d'Appel d'Offres et d'approuver la passation de l'avenant n 1 au marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du Parc de la Falaise, sans incidence financière ;
- Autorise le Maire à signer l'avenant et tout document afférent à cette opération ;
- Autorise le Maire à notifier l'avenant à la société DCI ENVIRONNEMENT.

13-ACCUEIL « GRAINS DE SABLE » VOTE DES TARIFS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

Code Nomenclature : 8.1.5

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'approuver la grille tarifaire suivante :

SIMULATION TARIFS GRAINS DE SABLE 2025-2026				
		Forfait annuel*	Forfait demi période	Tarif à la séance***
Tarifs communes	Enfants	60,00 €	42,00 €	5,00 €
	Adultes	27,00 €	14,00 €	2,00 €
Tarifs communes extérieures	Enfants	70,00 €	48,00 €	6,00 €
	Adultes	42,00 €	30,00 €	3,50 €

Le Conseil municipal unanime approuve la nouvelle grille tarifaire.

14-ACTIVITÉS PÉRI ET EXTRASCOLAIRES - VOTE DES TARIFS POUR L'ANNÉE 2025-2026

Code nomenclature : 7.1.5.

Ces tarifs ont été approuvés lors de leur présentation en Commission Enfance Jeunesse Education du 26 juin 2025.

A l'unanimité, le Conseil municipal :

- Approuve la grille tarifaire proposée pour les activités péri et extra-scolaire à partir de la rentrée scolaire 2025-2026

Barème des participations familiales pour les accueils pré et post scolaires, le centre de loisirs et la restauration scolaire							
TARIFS FAMILLES CHATELAILLONNAISES ET COMMUNES CONVENTIONNEES							
Année scolaire 2025 - 2026							
ACCUEIL PERISCOLAIRE		Horaires	TARIF Q1 Pour les familles Châtelailloises QF<300	TARIF Q2 301<QF<600 Pour les familles Châtelailloises QF<600 Pour les familles des communes conventionnées	TARIF Q3 601<QF<1000	TARIF Q4 1001<QF<1600	TARIF Q5 QF>1601
		Par enfant	Par enfant	Par enfant	Par enfant	Par enfant	Par enfant
		De 7h30 à 8h30	1,10 €	2,15 €	2,50 €	2,80 €	3,00 €
		Pause Méridienne	1,05 €	4,15 €	4,15 €	4,15 €	4,15 €
		De 15h25 à 16h15 (maternelle) De 15h40 à 16h30 (élémentaire)	1,25 €	1,45 €	1,65 €	1,85 €	1,90 €
		De 16h15/16h30 à 17h30 (gouter inclus)	1,10 €	2,15 €	2,50 €	2,80 €	2,95 €
De 16h15/16h30 à 18h30 (gouter inclus)	1,70 €	3,40 €	3,95 €	4,35 €	5,00 €		
De 16h15/16h30 à 19h (gouter inclus)	2,10 €	4,25 €	4,90 €	5,45 €	5,65 €		
CENTRE DE LOISIRS	Mercredi	De 12h à 19h (avec repas et gouter)	9,25 €	12,70 €	14,40 €	16,05 €	16,45 €
		De 13h30 à 19h (avec gouter)	7,20 €	8,50 €	10,00 €	10,75 €	11,05 €
	Vacances scolaires	Journée de 7h30 à 19h (avec repas et gouter)	13,85 €	17,85 €	19,90 €	21,95 €	22,95 €
		Semaine 5 jours (avec repas et gouters)	69,25 €	89,25 €	99,50 €	109,75 €	114,75 €
Petites vacances : Inscription à la journée Grandes vacances : Inscription à la semaine							
PRESENCE NON RESERVEE	Supplément par jour	2 €	2 €	2 €	2 €	2 €	
DEPASSEMENT	Par 1/4h	8 €	8 €	8 €	8 €	8 €	
ABSENCE NON EXCUSEE	Selon les modalités du règlement intérieur, toute absence non excusée sera facturée						

Barème des participations familiales pour les accueils pré et post scolaires, le centre de loisirs et la restauration scolaire					
TARIFS FAMILLES EXTERIEURES					
Année scolaire 2025 - 2026					
		TARIF Q1 QF<600	TARIF Q2 601<QF<1000	TARIF Q3 1001<QF<1600	TARIF Q4 QF>1601
Horaires		Par enfant	Par enfant	Par enfant	Par enfant
ACCUEIL PERISCOLAIRE	De 7h30 à 8h30	2,60 €	2,95 €	3,30 €	3,65 €
	Pause Méridienne	6,85 €	6,85 €	6,85 €	6,85 €
	De 15h25 à 16h15 (maternelle) De 15h40 à 16h30 (élémentaire)	1,75 €	1,90 €	2,10 €	2,30 €
	De 16h15/16h30 à 17h30 (gouter inclus)	2,60 €	2,95 €	3,35 €	3,65 €
	De 16h15/16h30 à 18h30 (gouter inclus)	4,15 €	4,65 €	5,20 €	5,75 €
	De 16h15/16h30 à 19h (gouter inclus)	5,15 €	5,80 €	6,50 €	7,10 €
CENTRE DE LOISIRS	Mercredi	De 12h à 19h (avec repas et gouter)	17,75 €	20,05 €	22,30 €
		De 13h30 à 19h (avec gouter)	11,90 €	13,35 €	14,85 €
	Vacances scolaires	Journée de 7h30 à 19h (avec repas et gouter)	23,90 €	26,80 €	29,75 €
		Semaine 5 jours (avec repas et gouters)	119,50 €	134,00 €	148,75 €
Petites vacances : Inscription à la journée Grandes vacances : Inscription à la semaine					
PRESENCE NON RESERVEE	Supplément par jour	2 €	2 €	2 €	2 €
DEPASSEMENT APRES 19H	Par 1/4h	8 €	8 €	8 €	8 €
ABSENCE NON EXCUSEE	Selon les modalités du règlement intérieur, toute absence non excusée sera facturée				

15-RESTAURATION SCOLAIRE - VOTE DES TARIFS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

Code Nomenclature : 8.1.4

Les propositions de tarifs sont donc les suivantes :

	TARIFS 2024/2025	TARIFS 2025/2026
TARIF ENFANT	4,05 €	4,15 €
TARIF Q1 ET SOCIAL	1,05 €	1,05 €
TARIF PAI*	2,00 €	2,05 €
TARIF ADULTE	7,50 €	7,50 €
TARIF EXTERIEUR	6,70 €	6,85 €

*PAI : Protocole d'Accueil Individualisé

Ces tarifs ont été approuvés lors de leur présentation en Commission Enfance Jeunesse Education du 26 juin 2025.

A l'unanimité, le Conseil municipal :

- Approuve la grille tarifaire proposée pour la restauration scolaire à partir de la rentrée scolaire 2025-2026.

16-FORFAIT POST-STATIONNEMENT (FPS) - CONVENTIONS AVEC LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA ROCHELLE POUR LE REVERSEMENT DU PRODUIT DES FPS - ANNEES 2022 A 2024

Code nomenclature : 9.1.1.

Après présentation des projets de conventions, il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- D'approuver les conventions relatives à la répartition des recettes issues des Forfaits Post-Stationnement des années 2022, 2023 et 2024 ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer ces conventions avec le Président de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle.

L'ensemble des points de l'ordre du jour étant épuisés, Stéphane VILLAIN informe les membres que le prochain Conseil municipal se tiendra le 25 août 2025 à 18h30.

Il lève la séance à 20h10.

Le Maire,


Stéphane VILLAIN

